

NORME  
INTERNATIONALE  
INTERNATIONAL  
STANDARD

CEI  
IEC  
60238

1998

AMENDEMENT 2  
AMENDMENT 2  
2002-10

---

---

Amendement 2

**Douilles à vis Edison pour lampes**

Amendment 2

**Edison screw lampholders**

IEC 60238:1998/AMD2:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iec/47831e3f-4295-4a34-982e-31e1a5ed2134/iec-60238-1998-amd2-2002>

© IEC 2002 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland  
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: [inmail@iec.ch](mailto:inmail@iec.ch) Web: [www.iec.ch](http://www.iec.ch)



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX  
PRICE CODE

D

*Pour prix, voir catalogue en vigueur  
For price, see current catalogue*

## AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34B: Culots et douilles, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34B/1028/FDIS	34B/1036/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant 2004. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 10

## 2 Définitions

*Ajouter à la fin de cet article, en page 14, la nouvelle définition suivante:*

### 2.23

#### **douille avec dispositif de frein**

douille avec un dispositif destiné à prévenir tout dévissage de la lampe dans la douille

NOTE Les lampes peuvent par exemple se dévisser sous l'effet des variations de températures ou des vibrations.

Page 16

## 4 Généralités sur les essais

*Ajouter, après le second tiret du paragraphe 4.3, le nouvel alinéa suivant:*

Pour les essais de douilles avec dispositif de frein, le dispositif de frein doit être enlevé.

*Ajouter à la fin du paragraphe 4.3, avant la note, le nouvel alinéa suivant:*

Pour les essais des douilles avec dispositif de frein, effectués en conformité avec 12.14, trois échantillons supplémentaires sont requis avec le dispositif de frein en place.

## FOREWORD

This amendment has been prepared by subcommittee 34B: Lamp caps and holders, of IEC technical committee 34: Lamps and related equipment.

The text of this amendment is based on the following documents:

FDIS	Report on voting
34B/1028/FDIS	34B/1036/RVD

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until 2004. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

Page 11

## 2 Definitions

*Add at the end of this clause, on page 15, the following new definition:*

### 2.23

#### **lampholder with retention device**

lampholder with a device intended to prevent the lamp from becoming loose in the holder

NOTE Lamps may, for example, become loose due to changes in temperature or to vibrations.

Page 17

## 4 General conditions for tests

*Add after the second dashed item of 4.3, the following new paragraph:*

For testing lampholders with a retention device, the retention device shall be removed.

*Add at the end of 4.3, before the note, the following new paragraph:*

For testing lampholders with a retention device according to 12.14, three additional specimens are required with the retention device kept in place.

## 12 Construction

Ajouter le nouveau paragraphe suivant:

**12.14** Les douilles avec dispositif de frein doivent être capables de résister à un certain couple de desserrage.

Un culot de lampe en laiton disponible dans le commerce, satisfaisant à la norme qui lui est applicable, doit être inséré dans l'échantillon de douille à dispositif de frein, avec le couple approprié au type de douille, conformément aux indications du tableau 14.

**Tableau 14 – Couple d'insertion**

Culot de lampe	Couple Nm
E27	1,5 ± 0,1
E40	2,0 ± 0,1

La lampe est alors dévissée d'environ 30°. Le couple de dévissage est mesuré dans cette position.

Le couple de dévissage ne doit pas être inférieur à la valeur minimale ni supérieur à la valeur maximale indiquée dans le tableau 15.

**Tableau 15 – Couples de dévissage minimal et maximal**

Culot de lampe	Couple minimal Nm	Couple maximal Nm
E27	0,5	2,0
E40	1,0	4,0

NOTE Lorsque le culot de la lampe est endommagé ou montre des signes d'usure, il convient d'utiliser pour les essais un nouveau culot.

## 14 Résistance à l'humidité, résistance d'isolement et rigidité diélectrique

Remplacer le troisième alinéa de 14.4, page 58, par l'alinéa suivant (corrigendum):

- c) entre les surfaces internes et externes d'un revêtement intérieur des enveloppes métalliques, si un tel revêtement est exigé conformément à 12.3 pour assurer une protection ou si la distance entre une partie active quelconque et le métal de l'enveloppe est inférieure aux valeurs prescrites au point 4 de 17.1.